



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 8 juillet 2014

Investissements d'Avenir :

Fleur PELLERIN lance avec UBIFRANCE le programme « Export+ Santé Cosmétique », un fonds de 4,4 millions d'euros pour ouvrir les portes du grand export aux PME

A l'occasion d'une visite chez Stallergenes, l'un des leaders mondiaux de la lutte contre les allergies, Fleur PELLERIN, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce extérieur, de la promotion du Tourisme et des Français de l'étranger, a levé le voile, avec UBIFRANCE, l'Agence française pour le développement international des entreprises, sur « Export+ Santé Cosmétique ». Ce programme d'accompagnement à l'export des PME françaises de la santé et des cosmétiques est adossé à un fonds dédié de 4,4 millions d'euros alloués dans le cadre des Investissements d'Avenir. Il devrait permettre de réaliser un chiffre d'affaires additionnel à l'export de 100 millions d'euros, en permettant à une cinquantaine d'entre elles de faire enregistrer leurs produits sur 5 marchés cibles. Cette démarche est initiée en étroite collaboration avec le LEEM¹, le Snitem², la FEBEA³ et le G5⁴.

La santé et les cosmétiques représentent deux secteurs particulièrement porteurs pour l'offre française. Notre pays jouit dans ces deux domaines d'une réputation d'excellence à l'international. Or, les PME y représentent la très grande majorité du tissu industriel (95%), une proportion plus élevée que chez leurs principaux concurrents (75% pour la Suisse par exemple). Ces PME exportent essentiellement vers les marchés européens et peinent à s'ouvrir les portes du grand export faute de taille critique. En effet, les démarches nécessaires à l'enregistrement de leurs produits sur les marchés les plus porteurs, sont longues et coûteuses. Leur prix varie en moyenne de 90 000 euros pour les produits cosmétiques, à 300 000 euros pour les produits de santé, pour un enregistrement sur les 5 marchés les plus porteurs. Si des essais cliniques doivent être réalisés, la facture peut s'élever à plusieurs millions d'euros. Une réalité qui décourage la plupart des PME et rend ces marchés inaccessibles.

Pour répondre à ces enjeux majeurs pour la balance commerciale de la France, sur l'impulsion de l'Etat et en partenariat avec les fédérations d'entreprises, UBIFRANCE a développé le programme « Export+ Santé Cosmétique », alliant conseil à l'export et financement. Pour cela, l'Agence gèrera un fonds de 4,4 millions d'euros alloués dans le cadre des Investissements d'avenir.

D'ici 2017, 50 PME sélectionnées en fonction de leurs potentiels de marché seront accompagnées par l'Agence. UBIFRANCE les assistera dans leurs démarches d'enregistrement et de recherche de partenaires locaux dans les 5 pays les plus porteurs pour l'offre française (Brésil, Chine, Etats-Unis, Inde et Russie). En outre, elles bénéficieront d'une prise en charge de 50% de leurs coûts de certification, sous la forme d'une avance remboursable plafonnée à 200 000 euros. Pour leur permettre de réduire au maximum leurs risques, elles ne seront tenues de rendre cette avance qu'à partir du moment où, dans les trois ans suivant leur enregistrement, elles auront réalisé un chiffre d'affaires équivalent à deux fois le montant de la prestation d'enregistrement, sur ces nouveaux marchés.

Le programme Export+ Santé Cosmétique bénéficie du soutien du LEEM, du Snitem, de la FEBEA et du G5 qui seront membres de son comité de pilotage. A ce titre, les PME sélectionnées pourront également bénéficier de solutions de portage et d'hébergement sur les marchés visés, par un des grands groupes appartenant au G5.

L'objectif de ce programme est de permettre à 3 PME sur 4 sélectionnées de réaliser pleinement leur potentiel commercial. A terme, c'est 100 millions d'euros de chiffre d'affaires additionnel à l'export que le programme devrait permettre aux 50 entreprises sélectionnées de réaliser.

« La famille « Mieux se soigner », qui rassemble les entreprises de la santé sous l'égide d'un fédérateur, David Sourdive, est l'une des priorités du gouvernement à l'export. Le programme Export+ Santé Cosmétique est une véritable innovation pour les PME de ce secteur. Il va leur permettre de lever, avec l'appui et l'expertise d'UBIFRANCE, les principales barrières qui leur interdisaient l'accès à des marchés porteurs de près de 3 milliards de consommateurs », se réjouit Fleur Pellerin. « L'objectif à terme est de leur permettre de suivre l'exemple d'une entreprise comme Stallergenes, qui a pu croître et devenir la belle ETI qu'elle est aujourd'hui grâce à l'excellence de ses savoir-faire et à l'enregistrement de ses produits sur les marchés de l'export lointain ».

« Notre objectif est d'adapter toujours mieux notre offre d'accompagnement à l'export aux besoins des entreprises. Le programme Export+ Santé Cosmétique en est une parfaite illustration. En alliant le conseil, l'appui opérationnel et les solutions de financement pour l'enregistrement, notre objectif est de contribuer à la naissance des futurs champions industriels français de la santé et des cosmétiques. Les savoir-faire de nos entreprises n'ont jamais été aussi en phase avec la demande mondiale. Nous leur permettons de sécuriser leur démarche vers les marchés les plus porteurs pour qu'elles réalisent tout leur potentiel commercial », affirme Henri Baissas, Directeur Général Adjoint d'UBIFRANCE.

¹ Les Entreprises du Médicaments, principal groupement des industries pharmaceutiques en France

² Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales

³ Fédération des Entreprises de la Beauté

⁴ Le G5 santé est un cercle de réflexion, qui rassemble les principales entreprises françaises de la santé et des sciences du vivant

Contacts presse :

Cabinet de Fleur PELLERIN : Emilie GARGATTE – Tel : 06 21 13 67 58 – courriel : emilie.gargatte@diplomatie.gouv.fr

UBIFRANCE : Clément Moulet – Tel : 01 40 73 35 31 – Courriel : clement.moulet@ubifrance.fr

A propos d'UBIFRANCE :

UBIFRANCE, l'Agence française pour le développement international des entreprises, est un établissement public industriel et commercial. Elle est en cours de rapprochement avec l'AFII, l'Agence Française pour les Investissements Internationaux.

UBIFRANCE dispose d'un réseau de plus de 1400 collaborateurs multiculturels en France et dans le monde - 80 bureaux présents dans 70 pays - dédié à l'accompagnement des PME et ETI à l'export.

UBIFRANCE est également le gestionnaire de la formule V.I.E (Volontariat International en Entreprise). www.ubifrance.fr